



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E107732

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2026

ÉDITÉ LE

24/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/2011

Forme juridique : SASOPCA

Capital : DEPUIS LE 24/06/2024
221 540

Raison sociale : COOP&BAT

23 RUE CHATEAU GRILLON
33530 BASSENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 2011 B 02304

Siret : 533 106 159 00072

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0003162

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 031 000 6561

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 031 000 6561

Téléphone : 05 56 31 04 77

Portable : 07 99 74 86 31

Fax :

Site Internet : www.coopetbat.fr/

E-mail : qualifications@coopetbat.fr

Responsabilité légale :

BATHELLIER THOMAS, PIERRE, JOSEPH, MARIE ADMINISTRATEUR / BAZIN
MAXIME, THIERRY ADMINISTRATEUR / BERQUE JULIE ADMINISTRATEUR

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Effectif moyen : 158

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	10/04/2025
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	10/04/2025
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	10/04/2025
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	13/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	10/04/2025
o Poêle ou insert bois	10/04/2025
o Ventilation mécanique	03/02/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	10/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.